

La ville d'Hazebrouck

Un laboratoire d'expérimentation en matière de démocratie participative

Située dans le département du Nord (59) au nord-ouest de Lille, la ville d'Hazebrouck accueille 21 708 habitants. En 2014, la réforme de la géographie prioritaire a marqué l'entrée du territoire communal en politique de la Ville en raison de la présence, au nord du centre urbain, d'un quartier présentant des difficultés sociales plus importantes que dans le reste de la ville¹ : le quartier des Résidences Pasteur et Foch. Sa population est de 1 379 habitants, soit 6,3 % de la population communale. Les indicateurs sociaux du quartier témoignent de la fragilité de ce site entrant :

- fort taux de pauvreté : 47,9 % contre 15,6 % à l'échelle de la ville (soit 32,3 points de plus) ;
- Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi inférieur à la moyenne communale : 41,7 % contre 71,6 % à l'échelle de la Ville
- Part des ménages fiscaux imposés nettement en deçà de la moyenne communale : 20,8 % contre 50,1 %.

La municipalité a saisi l'opportunité de son entrée en politique de la ville pour impulser une dynamique participative novatrice. La nécessité d'élaborer son contrat de ville et de mettre en place un conseil citoyen a amené la Ville à concevoir de nombreuses démarches de participation des habitants. L'expérience d'Hazebrouck en la matière est encore parfois tâtonnante mais fait l'objet de nombreuses réussites. L'organisation de « tables citoyennes » au cœur du quartier des Résidences Pasteur et Foch en est un exemple emblématique. Faisant du QPV un laboratoire d'expérimentation citoyenne, la municipalité souhaite s'appuyer sur ces bonnes pratiques pour diffuser une culture participative au sein de l'ensemble du territoire communal.

Par quels cheminements la Ville a-t-elle réussi à faire émerger sur son territoire une politique de participation des habitants ? Comment cela se traduit-il concrètement ?

L'élaboration du contrat de ville : l'aboutissement d'un travail participatif innovant

Les « tables citoyennes » : une démarche soucieuse des attentes des habitants

En janvier 2015, la Ville d'Hazebrouck a fait le choix d'élaborer son contrat de ville en s'adossant à une démarche participative innovante : les « tables citoyennes ». Ces rencontres ont été organisées durant cinq mois au sein du centre social des Résidences Pasteur et Foch sous la forme de tables réunissant les habitants du quartier. Pour encourager la mobilisation de la population, deux jeunes

¹ Les QPV sont caractérisés, d'une part, par un nombre minimal d'habitants, et d'autre part, par un écart de développement économique et social apprécié par un critère de revenu des habitants défini par rapport au territoire national et à l'unité urbaine dans laquelle se situe chacun de ces quartiers (article 5 de la loi du 21 février 2014).

en mission de Service Civique ont été recrutés. Ces « ambassadeurs de la démocratie participative » ont réalisé du porte-à-porte dans le périmètre des résidences pour sensibiliser les ménages à la mise en place d'ateliers citoyens dans leur quartier.

L'organisation de rencontres citoyennes a permis d'évaluer les problématiques locales, de collecter les attentes des citoyens et de recueillir leurs propositions d'amélioration du quartier en vue de la co-rédaction du contrat de ville. Chacune des dix sessions a été construite autour d'une thématique spécifique :

- Logements et cadre de vie ;
- Emploi, développement économique et insertion ;
- Éducation, jeunesse, culture et santé ;
- Mobilité et cadre de vie.

Outre la présence des résidents du quartier aux réunions, plusieurs partenaires ont participé à ces rencontres² en tant « rédacteurs » ou « rapporteurs » des discussions, l'objectif ayant été de permettre aux habitants de faire-valoir leurs revendications et leurs attentes auprès des professionnels du territoire. Pour respecter la neutralité des échanges, la municipalité a fait appel à un animateur extérieur qualifié³.-Durant 6 mois, ce tiers neutre a accompagné le dispositif de concertation du contrat de ville en s'appuyant sur une animation respectueuse de la parole des habitants. Cette démarche a abouti à l'expression de 408 propositions portant sur des sujets variés : garde d'enfants, transports en commun, sécurité, etc.

En mai 2015, la municipalité a soumis aux habitants une série de 80 propositions (réparties en dix thématiques) émanant des 408 idées que les citoyens avaient préalablement formulées. Parmi les sujets abordés, deux problématiques ont particulièrement retenu leur attention : celle des transports en commun et celle de la rénovation du parc de logements des Résidences Pasteur et Foch.

Ce travail participatif s'est concrétisé par la co-rédaction de 70 fiches-action constituant la déclinaison opérationnelle des orientations stratégiques du contrat de ville d'Hazebrouck (signé le 25 juin 2015).

La mise en place de « tables citoyennes », rendue possible par la présence d'élus municipaux favorables aux initiatives participatives, a donc constitué l'une des premières expériences de la Ville d'Hazebrouck en matière de démocratie participative.

Les « fresques citoyennes » : un levier de mobilisation des jeunes

En parallèle, un projet de « fresques citoyennes » a été mis en place au cœur des Résidences Pasteur et Foch. Ce projet a eu comme ambition de prendre en compte l'avis des jeunes en vue de la rédaction du contrat de ville, l'objectif final étant d'aboutir à un document pleinement représentatif des réalités locales.

² Bailleurs sociaux, conseil départemental, municipalité, mission locale, etc.

³ Voix active, société spécialisée dans la concertation et la participation des publics

Jonathan LARIVIERE, chef de projet Politique de la ville et Démocratie participative à la Ville d'Hazebrouck, explique la manière dont se sont déroulés les ateliers : « *On est venu, on a donné aux jeunes de la peinture blanche et des bombes de peinture. On a fait les arrières de deux batteries de garages. Pendant qu'ils faisaient ça, on a acheté des gâteaux et des jus de fruit. Ils faisaient leur petite pause, et pendant ces pauses, on leur demandait « Qu'est-ce que tu ferais pour le quartier ? ». C'était épisodique. On notait tout ce qu'ils pouvaient nous dire en cinq minutes. Puis ils repartaient faire leur chantier. Ça a duré 3 mois, avec une quarantaine de jeunes touchés, de 6 à 28 ans. On était satisfait de faire nos fresques. On a eu deux pans de garages qui se sont embellis. ».*

Ces « fresques citoyennes » ont contribué à favoriser l'appropriation du quartier par l'ensemble de la population et à inclure la parole des jeunes dans le contrat de ville.

La constitution du conseil citoyen : un processus qui s'est appuyé sur la dynamique impulsée par les « tables citoyennes »

Peu de temps après la signature de son contrat de ville, Hazebrouck a entrepris la mise en place de son conseil citoyen. À la suite d'une réunion d'information et d'un travail de porte-à-porte auprès de 80 ménages tirés au sort, la Ville a constitué son conseil citoyen. Sa composition est la suivante :

- Un collège « habitants », dont 8 habitants tirés au sort et 4 volontaires. Parmi les habitants tirés au sort, 3 d'entre eux étaient éloignés des processus de participation et « *ne se sentaient pas intégrés au quartier* », selon Jonathan LARIVIERE. Parmi les habitants volontaires, deux jeunes (de 15 à 17 ans) se sont investis dans l'instance, ce qui traduit la volonté de la part de la Ville d'y associer l'ensemble des composantes de la population.
- Un collège « associations et acteurs locaux », dont 4 représentants de structures locales tirés au sort⁴ et 3 volontaires. Ce collège est représentatif du tissu local. Il se compose d'un boulanger, d'un restaurateur (friterie des Résidences), d'un représentant de l'association des résidents de Pasteurs, d'un représentant d'une association d'art urbain et d'un représentant de la structure d'action sociale Les Papillons blancs.

Le conseil citoyen a été officiellement installé en octobre 2015 en salle des mariages et reconnu en février 2016 par arrêté préfectoral. Depuis leur création, les membres du conseil citoyen ont bénéficié d'une enveloppe financière pour mener des projets dans leur quartier et ont pris part aux instances du contrat de ville. Ayant été associés aux réflexions liées à la programmation 2016-2017, ils ont eu la possibilité de formuler leur avis sur les actions proposées, comme le souligne Jonathan LARIVIERE : « *ils sont au courant des projets, on leur demande « Est-ce que vous pensez que cette action est pertinente ? » Leur voix compte donc réellement dans les décisions. ».*

Par ailleurs, dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours de l'ensemble des contrats de ville, il est prévu d'associer pleinement les conseils citoyens à la démarche. Pour répondre à cet enjeu d'évaluation, la Ville souhaite organiser de nouvelles « tables citoyennes » réunissant les habitants du quartier. Les conseillers citoyens ont donc un nouveau défi devant eux.

⁴ Le principe de tirage au sort n'est toutefois pas obligatoire pour la constitution du collège « associations et acteurs locaux ».

Le projet de restructuration du quartier : une opération partenariale et participative

Dans le cadre des « tables citoyennes », les habitants du quartier ont fait part de leur mécontentement vis-à-vis de leur cadre de vie et ont exprimé leur souhait de rénover intégralement le parc de logements (réviser l'isolation thermique et acoustique, rénover les sols, remettre aux normes les ascenseurs, etc.). Cette demande émanant des habitants conforte les constats établis par les partenaires : dégradation du parc, croissance des risques sanitaires au sein des logements, etc.

En réponse à ce diagnostic préoccupant, les acteurs du territoire ont développé des liens de partenariat solides pour agir efficacement sur le tissu urbain. N'ayant pas pu bénéficier des financements de l'ANRU, la Ville d'Hazebrouck s'est rapprochée des partenaires locaux (principalement des bailleurs), pour monter un projet de restructuration urbaine. Le coût global du programme est de 26 millions d'euros d'investissement, dont plus de 3,5 millions d'euros issus du budget d'investissement municipal. Cet investissement municipal sera rendu possible par des recherches de subventions auprès des différents partenaires du contrat de ville.

Durant la phase de réflexion, de négociation et d'élaboration du pré-programme, ponctuée par l'organisation de réunions dans lesquelles étaient présents les bailleurs ainsi que Madame la Préfète, les conseillers citoyens ont entièrement été associés. L'organisation de ces temps d'échange en présence des habitants a représenté un défi pour tous les participants, et notamment pour les élus et techniciens qui ont dû faire preuve de pédagogie (définition des sigles, utilisation d'un langage accessible, etc.).

Concernant la phase des travaux, la pose de la première pierre devrait avoir lieu (avant fin 2018) suivie d'une période de chantier de 3 à 4 ans.

La mise en place de ce projet urbain rend compte d'une volonté, de la part de tous les acteurs, de travailler de manière partenariale et participative. Jonathan LARIVIERE précise toutefois qu'« *il ne faut pas que ce soit contre-productif... Il reste plus de 20 000 citoyens hors QPV, la politique de la ville ne doit pas prendre le pas sur les actions à mener au sein de l'ensemble du territoire communal.* ». Il conclut en énonçant que « *le QPV est un réel laboratoire d'expérimentation... Tout ce qui y est fait a vocation à être étendu à l'échelle de la ville : les tables citoyennes, les conseils citoyens, les balades urbaines, etc. Ce sont des initiatives citoyennes que l'on souhaite étendre plus largement.* ».

Coordonnées des personnes référentes :

Frédéric DERUY : délégué du préfet dans les quartiers prioritaires des villes d'Hazebrouck, de Dunkerque et de Téteghem - Sous-Préfecture de Dunkerque - Frederic.deruy@nord.gouv.fr

Jonathan LARIVIERE : chef de projet Politique de la ville et démocratie participative – 03 28 43 44 45 – Jlariviere@ville-hazebrouck.fr